



Appel intersyndical pour la journée du 9 avril 2015

SERVICES DE SANTE AU TRAVAIL INTERENTREPRISES

Les confédérations CGT, FO et Solidaires, rejoints par la FSU, « invitent les salariés, les retraités et les chômeurs à se mobiliser contre le pacte de responsabilité, la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, la loi Macron qui aggravent la situation des salariés. Elles appellent l'ensemble des salariés du privé et du public à une journée de grève interprofessionnelle et à participer à la manifestation du **9 avril 2015** ».

Les syndicats des SSTIE se joignent à cet appel.

Les salariés de nos services subissent doublement les attaques du MEDEF relayées par le Gouvernement.

En tant que salariés ils voient leur qualité de vie menacée

- Par la destruction des services publics (éducation, santé, culture mais aussi la poste, EDF, SNCF....) du fait du pacte de responsabilité qui ampute les dépenses utiles à la vie quotidienne
- Par l'éloignement des services de proximité du fait de la réforme territoriale
- Par la dégradation des conditions de travail (facilitation des licenciements, pressions dans le travail) du fait notamment de la loi Macron
- Par la baisse du pouvoir d'achat.

En tant que professionnels de la santé au travail leurs conditions de travail deviennent intenable

- Par la destruction de nos métiers qui seront tournés vers la sécurisation juridique des employeurs et non la protection de la santé des salariés (mesures de simplification)
- Par la menace de dilution des CHSCT qui n'auront plus aucun pouvoir (projet de loi Rebsamen sur le dialogue social)

Toutes ces mesures sont imposées sans dialogue réel après de pseudo concertations, par l'application du 49-3 (loi Macron) ou par décrets (prévus pour les mesures de simplification), voire par ordonnances.

Les organisations signataires appellent donc à la mobilisation le 9 avril 2015 pour :

- L'augmentation des salaires dont le SMIC.
- La défense des garanties collectives (code du travail, conventions collectives, statuts).
- Le maintien des emplois et des services publics (hôpitaux, centres de Sécurité sociale).
- Le retrait de la loi Macron et du pacte de responsabilité.
- L'abandon des mesures de simplification mettant en danger la santé des salariés et dénaturant les services de santé au travail.

Le 24 mars 2015